



POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Montréal, le 22 juin 2010

UN NOUVEAU RÉSEAU CITOYEN APPELLE LES QUÉBÉCOIS À SE MOBILISER CONTRE L'EUTHANASIE

Les Québécois et Québécoises sont vivement encouragés à se joindre à une campagne visant à éviter que l'euthanasie et le suicide assisté n'entrent clandestinement dans le système de santé public, déguisés en traitement médical.

Vivre dans la Dignité, un nouveau réseau citoyen, lance officiellement sa campagne aujourd'hui. Il invite les citoyens et citoyennes du Québec à entrer dans le combat pour faire clairement comprendre au Gouvernement Charest qu'il faut rejeter l'euthanasie et le suicide assisté, qui sont des pratiques non nécessaires et dangereuses.

« Donner la mort par euthanasie ou par suicide assisté, c'est tuer. Nous ne pouvons pas permettre que l'acte de tuer soit reconnu comme un soin dans le système de santé au Québec», rapporte Mme Linda Couture, directrice de *Vivre dans la Dignité*. Mme Couture invite le gouvernement provincial à orienter ses efforts et ses ressources en vue d'offrir aux Québécois les meilleurs soins possibles en fin de vie. Cela comprend un accès facile aux soins palliatifs. Au lieu d'encourager l'euthanasie et le suicide assisté comme solutions d'évitement, on doit investir dans de meilleurs soins de fin de vie.

Le Dr André Bourque, président de *Vivre dans la Dignité*, précise qu'il s'agit là d'un point clé que fera valoir le nouveau réseau dans son mémoire à la Commission parlementaire itinérante sur la question de mourir dans la dignité, qui consultera les Québécois à ce sujet à partir de la fin de l'été et au début de l'automne.

Vivre dans la Dignité est bien conscient que ces auditions publiques ne sont peut-être qu'une diversion pour entériner sans discussion une décision déjà prise par le gouvernement Charest en vue de permettre l'euthanasie et le suicide assisté dans les hôpitaux du Québec.

Bien que l'euthanasie et le suicide assisté soient interdits par le Code criminel fédéral, les Libéraux de Jean Charest pourraient dans les faits légaliser ces deux formes de meurtres médicaux en ordonnant aux procureurs de la Couronne provinciaux de ne pas porter d'accusation contre les médecins qui mettraient volontairement et directement un terme à la vie de personnes en phase terminale, vieillissantes ou lourdement handicapées.

Le Dr Marc Beauchamp estime pour sa part qu'il est important de prendre pour acquis que la Commission agit de bonne foi. Il croit qu'un tollé public peut arrêter l'euthanasie et le suicide assisté. Chirurgien orthopédique montréalais bien connu, le Dr Beauchamp dénonce sans détour la direction de la Fédération des médecins spécialistes du Québec et de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec qui, soutient-il, tentent de manipuler l'opinion publique en faveur de l'euthanasie et du suicide assisté. Il qualifie d'«ordure embarrassante» le sondage tant médiatisé mené par la Fédération des médecins spécialistes et démontrant que 75% de ses membres appuient l'euthanasie et le suicide assisté.

« Seulement 23% des spécialistes ont répondu à ce sondage – un taux moindre que celui de la participation aux élections municipales. C'est bien peu pour une question d'importance professionnelle fondamentale pour les médecins. Les questions étaient posées de façon tellement biaisée et amateur que la plupart des médecins que je connais ont refusé de répondre à une telle ordure. »

Les Drs Bourque et Beauchamp travaillent depuis un an au sein d'un groupe formé de personnes de toutes origines inquiet de la propagande en faveur de l'euthanasie et de la désinformation entourant ce dossier. *Vivre dans la Dignité* a vu le jour lorsqu'un vaste échantillon de citoyens ordinaires, incluant des gens d'affaires, des avocats, des pharmaciens et des professionnels de la santé ont senti le besoin d'entrer de plain-pied dans le combat contre l'euthanasie.

La directrice du réseau *Vivre dans la Dignité*, Linda Couture, insiste sur le fait que ce groupe est politiquement non partisan, ouvert à tous ceux qui partagent sa vision et que son action est centrée uniquement sur les questions de fin de vie.

« Notre unique préoccupation est de bloquer l'euthanasie et le suicide assisté en travaillant pour s'assurer que tous les Québécois et Québécoises aient accès à des soins palliatifs à la fin de leur vie », conclut-elle.

Pour plus d'information ou pour une entrevue:

Visitez notre site Web : www.vivredignite.com

Contact : info@vivredignite.com

(514) 639-6814

(514) 262- 5183